

MAIRIE DE CARNIN



NOTE DE SYNTHÈSE

BUDGET PRIMITIF 2020

SOMMAIRE

I – Le cadre général

II – La section de fonctionnement

III – La section d'investissement

IV – L'état de la dette

IV – Annexes

- Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépenses et recettes
- Vue d'ensemble par chapitre d'investissement en dépenses et recettes
- Détail des opérations d'investissement

I – Le cadre général du budget

Rappel règlementaire :

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du CGCT en précisant :

«Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif 2020 de la commune afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du budget primitif 2020. Elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées prévues pour l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires : annualités, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget primitif a été voté le 26 juin 2020 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau de qualité des services rendus aux habitants ;
- De mobiliser des subventions auprès de l'Etat, du conseil départemental chaque fois que cela est possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité.

D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ;

De l'autre côté, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II – La section de fonctionnement

A/ Généralité

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

B/ Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (service périscolaire, location de salles...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions.

Les recettes réelles et d'ordres de fonctionnement représentent 1 192 413.69€ inscrits au budget primitif 2020.

Chapitre	RECETTES	BP 2019 + DM	BP 2020	Evolution
R 002	Résultat reporté	378 450.97	437 619.65	+ 15.63 %
013	Atténuation de charges	5 000.00	5 000.00	0.00 %
70	Produits des services, domaine ...	51 900.00	29 180.00	- 43.78 %
73	Impôts et taxes	376 703.49	545 810.49	+ 44.89 %
74	Dotations, subventions et participations	126 900.00	162 303.55	+ 27.90 %
75	Autres produits de gestion courante	5 000.00	7 500.00	+ 50.00 %
042	Op. ordre transfert entre section	0	5 000.00	+ 100 %
Total recettes réelles de fonctionnement		943 954.46	1 192 413.69	+ 26.32

a/ Les impôts et taxes – chapitre 73

- **La fiscalité**

Le produit fiscal attendu (taxe foncière et taxe foncière non bâti) est de 108 913€ pour 2020, la baisse est consécutive à la disparition de la taxe d'habitation, malgré cela le conseil municipal a voté le taux attaché à la taxe d'habitation.

Les taux d'impositions 2020 sont maintenus au même niveau qu'en 2019 :

- Taxe d'habitation : 16.67 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13.64 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 56.19 %

- **L'attribution de compensation**

Suite à la fusion de la Communauté de Communes de la Haute Deûle vers la Métropole Européenne de Lille, l'attribution de compensation (AC) versée en 2020 par la Métropole Européenne de Lille est de 197 947.49 € soit une augmentation de 79.03 %.

- **Le FNGIR**

Il a été décidé d'inscrire 2992 € au budget primitif 2020 pour un réalisé de 2 992€ en 2019.

- **Le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales**

Il a été décidé d'inscrire 15 000 € au budget primitif 2020 pour un réalisé de 18 731 € en 2019.

- **La taxe sur les pylônes électriques**

Il a été décidé d'inscrire 12 140 € au budget primitif 2020 pour un réalisé de 12 140 € en 2019.

- **La taxe sur la consommation finale d'électricité**

Il a été décidé d'inscrire 16 000€ au budget primitif 2020 pour un réalisé de 17 193.39 € en 2019.

- **Les droits de mutations**

La fiscalité indirecte comprend notamment le produit des taxes additionnelles aux droits de mutations ou taxe de publicité foncière, il s'agit d'une recette liée au marché immobilier. Une prévision de 10 000 € est inscrite sur le budget 2020. (au BP 2019 15 000 € pour un réalisé de 28 219.96 €).

b/ **Les dotations de l'Etat – chapitre 74**

- **Les dotations, subventions et participations**

Le versement des Dotations, subventions et participations est estimé pour 2020 à 162 303.55€, contre 126 900.00 € prévu en 2019 pour un réalisé de 163.523.79€.

- **Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population**

Les recettes générées par le service enfance jeunesse et recettes diverses qui comprennent : restauration scolaire, garderie, centre de loisirs, concessions dans le cimetière, redevances funéraires, redevance d'occupation du domaine public, aide aux courses, portage des repas à domicile, ont été estimées au budget primitif 2020 à 29 180.00 €, contre 51 900.00€ prévu en 2019 pour un réalisé de 73 393.09 €.

C/ Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses réelles et ordres de fonctionnement représentent 1 192 413.69€ inscrits au budget primitif 2020.

Chapitre	DEPENSES	BP 2019+DM	BP 2020	EVOLUTION
011	Charges à caractère général	193 599.76	268 800.00	+38.84%
012	Dépenses de personnel	356 900.00	411 000.00	+15.15%
014	Atténuation de produits	499.76		
65	Charges de gestion courante	90 836.24	73 005.00	-19.64%
66	Charges financières	26 000.00	24 500.00	-5.77%
67	Charges exceptionnelles	2 000.00	2 500.00	+2.50%
022	Dépenses imprévues	20 595.31	61 629.00	+99.24%
Total des dépenses de fonctionnement		690 431.07	841 434.00	+21.87
023	Virement à la section d'investissement	230 000.00	335 000.00	+45.65%
042	Op. ordre transfert entre section	23 523.39	15 979.69	-32.07%
Total général		943 954.46	1 192 413.69	+26.32%

a/ Les charges à caractère général – chapitre 011

Ce chapitre d'un montant de 268 800 € retrace l'ensemble des charges de fonctionnement courantes relatives aux achats et variations de stocks (eau, électricité, carburant, prestation de services, petites fournitures...), aux services extérieurs (locations et charge immobilières, entretiens et réparations de biens mobiliers, immobiliers et autres...), aux autres services extérieurs (honoraires,

études, frais d'actes, publications, frais d'impressions, transports, frais de télécommunications...), taxes foncières.

Les charges à caractère général prévues au budget primitif 2020 varient de +38.84 % par rapport au budget primitif 2019. Cette évolution s'explique notamment par la hausse du coût de l'électricité, la reprise de la compétence chauffage notamment la consommation et l'entretien des chaudières, l'entretien des bâtiments communaux, l'augmentation des contrats de prestations de services, l'entretien des autres biens mobiliers.

b/ Les dépenses de personnel - chapitre 012

La prévision de dépenses du chapitre 012 s'élève à 411 000 € au budget primitif 2020 à comparer aux 356 900 € inscrits au budget primitif 2019. La masse salariale varie de 15.15 %, tenant compte notamment :

- La continuité de contrats CDD pour le remplacement d'agents momentanément absent pour congés maladie.
- La prévision des avancements d'échelon et de grades des agents titulaires.
- La hausse du SMIC.
- La prestation de personnel d'entretien pour le nettoyage des bâtiments
- La reprise de 2 agents communautaires suite à la fusion de la Communauté de Communes de la Haute Deûle avec la Métropole Européenne de Lille.

c/ Les atténuation de produits – chapitre 014

Prévision 2020 : 0.00 €

Prévision 2019 : 499.76 € pour un réalisé de 0.00 €.

d/ Les charges de gestion courante – chapitre 65

Ce chapitre regroupe le versement des indemnités de fonction des élus, les subventions aux associations, la contribution au SDIS, les aides exceptionnelles.

D/ Le financement de l'investissement

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à l'emprunt.

III – La section d'investissement

A/ Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel, qui modifient durablement le patrimoine de la collectivité.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la rénovation d'un bâtiment, à la réfection du réseau éclairage public...). Vient s'ajouter le Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA).

B/ Une vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
OPERATIONS	LIBELLE	MONTANT
502	ECOLES	10 500.00 €
503	HOTEL DE VILLE	43 500.00 €
505	SALLE DES FETES	26 000.00 €
508	DIVERSES ACQ.FONCIERES	150 000.00 €
519	MOBILIER URBAIN ET SPORTIF	23 200.00 €
528	RUES JEAN MOULIN LECLERC	13 600 .00€
530	CENTRE BOURG	20 000.00 €
	AUTRES OPERATIONS EQUIPEMENT	35 100.00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	321 900.00 €
16	REMBOURSEMENT EMPRUNTS	28 062.11 €
020	DEPENSES IMPREVUES	28 369.37 €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	378 331.48 €
040	OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 000.00 €

041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 500.00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	6 500.00 €
	TOTAL DES DEPENSES RELLES ET ORDRES D'INVESTISSEMENT	384 831.48 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	29 808.00 €
13	SUBVENTION INVESTISSEMENT RECUE	2 310.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	32 118.00 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	335 000.00 €
040	OP. ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	15 979.69 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 500.00 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	352 479.69 €
R 001	SOLDE EXECUTION POSITIF REPORTE	233.79 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES ET D'ORDRES D'INVESTISSEMENT	384 831.48 €

C/ Les principaux projets de l'année 2020

- Rénovation accessibilité hall mairie
- Panneau d'affichage numérique
- Achats d'équipements audio visuels pour salle des fêtes et salle du conseil
- Renouvellement équipements informatiques
- Remplacement électroménager (adoucisseur, congélateur,...)
- Etude d'implantation d'un commerce de proximité
- Aménagement columbarium
- Lancement d'une étude sur la mobilité urbaine

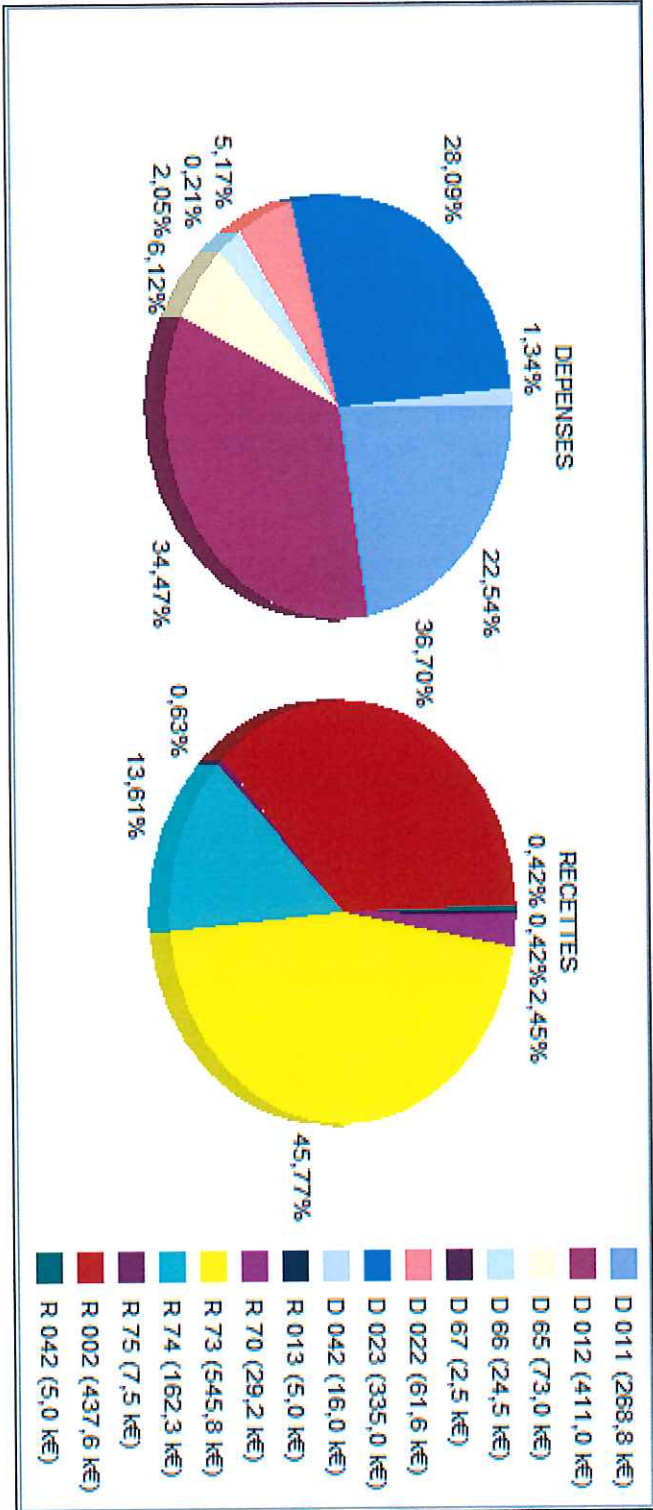
IV – L'état de la dette

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2020 est de 526 111.23€.

Remboursement pour 2020 de 24 354.89 € en intérêts et 28 068.11€ en capital.

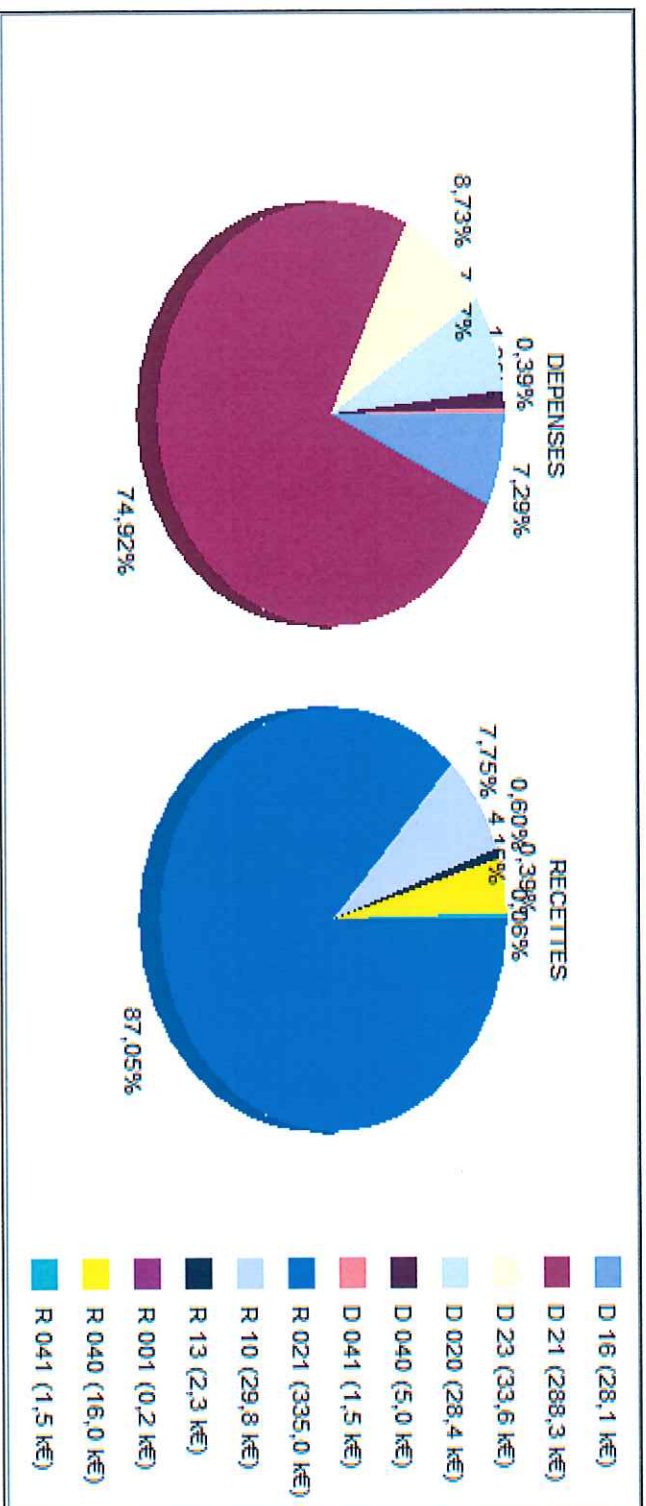
V – Les annexes (ci-après)

Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - COMMUNE DE CARNIN - 2020



Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	268 800,00	013	Atténuations de charges	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	411 000,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	29 180,00
65	Autres charges de gestion courante	73 005,00	73	Impôts et taxes	545 810,49
66	Charges financières	24 500,00	74	Dotations, subventions et participations	162 303,55
67	Charges exceptionnelles	2 500,00	75	Autres produits de gestion courante	7 500,00
022	Dépenses imprévues	61 629,00	002	Excédent de fonctionnement reporté	437 619,65
023	Virement à la section d'investissement	335 000,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 979,69			
	TOTAL DEPENSES	1 192 413,69		TOTAL RECETTES	1 192 413,69

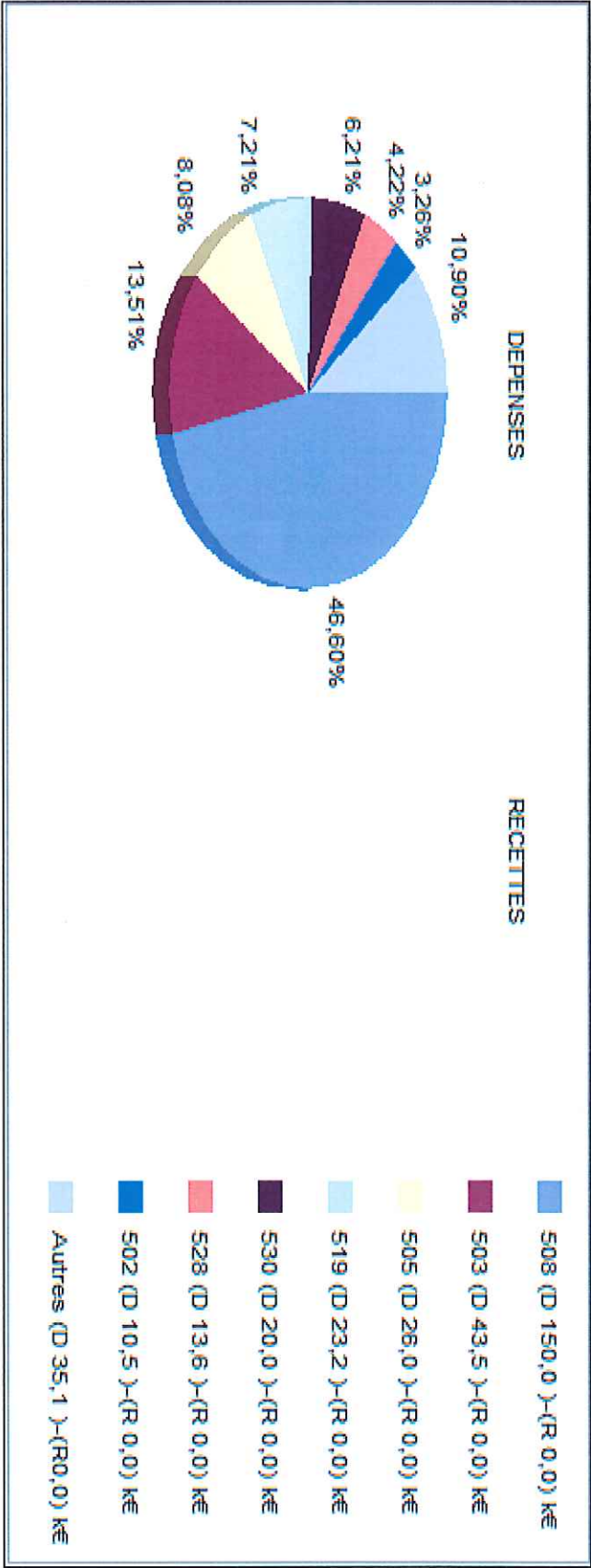
Vue d'ensemble par chapitre d'investissement en dépense et recette - COMMUNE DE CARNIN - 2020



Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	28 062,11
21	Immobilisations corporelles	288 300,00
23	Immobilisations en cours	33 600,00
020	Dépenses imprévues	28 369,37
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000,00
041	Opérations patrimoniales	1 500,00
	TOTAL DEPENSES	384 831,48

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	335 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	29 808,00
13	Subventions d'investissement reçues	2 310,00
001	Excédent d'investissement reporté	233,79
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 979,69
041	Opérations patrimoniales	1 500,00
	TOTAL RECETTES	384 831,48

Détail des opérations d'investissement - COMMUNE DE CARNIN - 2020



Opérations d'investissement				
Opération	Désignation	Dépenses	Recettes	Solde
508	DIVERSES ACQU.FONCIERES	150 000,00	0,00	- 150 000,00
503	HOTEL DE VILLE	43 500,00	0,00	-43 500,00
505	SALE DES FETES	26 000,00	0,00	-26 000,00
519	MOBILIER URBAIN ET SPORTIF	23 200,00	0,00	-23 200,00
530	CENTRE BOURG	20 000,00	0,00	-20 000,00
528	RUES J.MOULIN MAL LECLERC ET G.DUROT	13 600,00	0,00	-13 600,00
502	ECOLE	10 500,00	0,00	-10 500,00
	Autres opérations d'équipement	35 100,00	0,00	-35 100,00
	Total équipement	321 900,00	0,00	- 321 900,00
	Op.financ. (pour mémoire)	56 431,48	381 021,48	324 590,00
	Total avec op. financières.	378 331,48	381 021,48	2 690,00